

RÉALISER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) AVEC NOTRE OUTIL

Mes Ateliers Prévention / Employeur



OBJECTIF

Disposer d'un outil et d'une méthode pour réaliser son DUERP



PUBLIC & PREREQUIS

Employeur, dirigeant, directeur, DRH, salarié compétent en santé sécurité

- 1 lien vous sera transmis 1 semaine avant la formation afin de réaliser votre autodiagnostic
- Avoir réaliser son autodiagnostic avant la formation

efficience
SANTÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME

Session 1

- Rappels sur la méthodologie de réalisation du DUERP
- Réalisation de l'autodiagnostic
- Définition des unités de travail
- Evaluation des risques sur une unité de travail

Session 2

- Retours, conseils sur les réalisations
- Questions / réponses
- Propositions d'axes d'amélioration et finalisation du DUERP si possible

MODALITÉS

- Durée : 2h session 1
2h30 session 2
- Apporter un PC portable
- La session 2 a lieu 1 mois après session 1
- Présentiel
- 8 personnes
(1 personne par entreprise)

Calendrier & Inscriptions